

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE BLÉ—L'ÉNONCÉ À LONDRES DE L'OPTION:
RÉDUCTION DES PRIX OU DE LA PRODUCTION

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce à propos du discours qu'il a prononcé à Londres? Il a alors déclaré que l'excédent croissant de blé canadien pourrait entraîner de nouvelles ventes de blé à prix réduits, vu une réduction de la production. Le ministre compte-t-il faire une déclaration à la Chambre avant le congé d'été afin que les Canadiens sachent lequel de ces fâcheux partis le gouvernement a décidé de prendre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je pourrais peut-être signaler au député que les questions relatives à des déclarations faites par des ministres à l'extérieur de la Chambre devraient normalement être adressées au premier ministre afin de s'assurer si elles représentent la politique gouvernementale. Le député aurait peut-être pu poser sa question directement, et à ce titre, le ministre voudra peut-être y répondre.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Pour les fins de l'histoire, puis-je dire que je n'ai pas prononcé ces paroles dans un de mes discours mais au cours d'une conférence de presse qui avait suivi. J'essayais d'expliquer aux journalistes les complexités de la situation du blé au Canada. Comme le ministre de l'Agriculture l'a dit hier, une politique sera annoncée en temps opportun.

L'INDEMNISATION POUR LES VENTES AU-DESSOUS DU MINIMUM PRÉVU PAR L'AIC

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une question complémentaire. Comme la Commission canadienne du blé vend maintenant au-dessous du minimum prévu aux termes de l'Arrangement international sur les céréales, le gouvernement canadien verse-t-il une indemnité quelconque à la Commission ou la différence avec le prix minimum du blé est-elle entièrement assumée par les cultivateurs?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, non à la première question, oui à la seconde.

L'EXEMPTION DES DENRÉES AGRICOLES ADVENANT L'ENTRÉE DE LA GRANDE-BRETAGNE DANS LE MARCHÉ COMMUN

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

[L'hon. M. Benson.]

En l'absence du ministre du Commerce, j'ai posé hier une question au ministre de l'Agriculture au sujet du Marché commun. Lors de son séjour à Londres, le ministre a-t-il eu des entretiens avec les Britanniques à propos de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et de la possibilité qu'elle tente de faire exclure les produits agricoles? En pareilles circonstances, nous ferions concurrence à ces nations sur un marché protégé.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai eu des entretiens avec M. Crosland, président du *Board of Trade*, à ce sujet. Au cours de ces entretiens et dans mon discours à la Chambre de Commerce canadienne en Grande-Bretagne j'ai signalé à nos homologues de Grande-Bretagne, les difficultés actuelles de notre agriculture. J'ai fait remarquer que, si la Grande-Bretagne entrait dans le Marché commun, ses intérêts comme les nôtres exigeraient qu'elle cherche à obtenir le plus de liberté possible dans ces domaines.

M. Woolliams: Une autre question supplémentaire. Je conclus que le ministre a vraiment adopté la même position sous ce rapport que l'ancien gouvernement conservateur qu'il avait critiqué il y a quelque temps.

L'hon. M. Pepin: Non, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES ANCIENS COMBATTANTS

L'AUGMENTATION DES PENSIONS—LE RENVOI
DU RAPPORT WOODS AU COMITÉ

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite aux services commémoratifs qui ont eu lieu en France à l'occasion du 25^e anniversaire de l'invasion. J'ai reçu de nombreuses lettres, ces dernières semaines, de toutes les régions du Canada, d'anciens combattants qui sont dans une situation désespérée. Le ministre peut-il nous dire si un projet de loi sera présenté avant l'ajournement afin de hausser la pension, comme cela s'impose, et surtout, en vue de mettre en œuvre les recommandations du rapport Woods?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, les commandements provinciaux de la Légion tiennent leur congrès biennal, et je compte également recevoir de nombreux télégrammes. Toutefois, quant au rapport Woods, je ne peux que répéter ce que j'ai dit à maintes reprises: le gouvernement s'occupe active-